Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère

Compte –rendu AG FAPI 2023

Le vendredi 09 juin s'est tenue à partir de 10h00 l'assemblée générale annuelle de la FAPI, en présence de 36 participants avec droit de vote, plus 9 pouvoirs enregistrés,

Soit 34 associations et 11 membres associés présents ou représentés.

Nos statuts ne nous imposant pas de quorum, l'AG a été déclarée ouverte à 10h15 par la présidente qui procéda à la lecture du rapport moral, remerciant alors l'association SPIA de nous recevoir.

Il est ensuite fait état d'un rapport d'activités très complet, construit à partir des mots clefs définissant nos objectifs.

Ces rapports ont été soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Nous avons ensuite procédé au vote des administrateurs à renouveler, suivant notre tableau annuel, personne n'ayant souhaité se retirer, tous étaient de nouveau éligibles.
Ils ont été réélu à l'unanimité.
Une nouvelle candidature a été proposée : celle de JEAN-PAUL ROBIN de l'association *Theys Patrimoine*, qui après s'être présenté a été élu a l'unanimité. Il s'intéresse plus particulièrement au patrimoine naturel qui est de plus en plus pris en compte par les acteurs locaux.

Au niveau des comptes, la situation actuelle est stable mais avec plus de recettes que de dépenses. Ce constat a interpellé un certain nombre de personnes présentes dans l'assemblée, tout comme l'écriture de certaines lignes : celle relative aux salaires et charges notamment.
Le rapport financier a été soumis au vote mais de ce fait adopté à l'unanimité moins 9 abstentions et 2 contre.

Une explication des points questionnant semble nécessaire :
Outre les comptes de résultats présentés la réserve financière de 54 658.46 euros nécessite un rappel historique.
En l'an 2000, la FAPI a débuté ses activités sans aucun fonds préalable, puis elle a obtenu une première subvention octroyée par la Chambre d'Agriculture. Au départ en 2010 de la Présidente Geneviève Dumollard-Murienne, la Fédération ne disposait que d'une très faible trésorerie. Face à l'évolution de ses objectifs et aux sollicitations croissantes, le Président suivant, Philippe Seigle, en concertation avec le conseil général et le service du patrimoine culturel, fit une demande de subvention de fonctionnement pour remplir ses missions tout au long de l'année, sans passer par appels à projets spécifiques. Ainsi, notre épargne à grandi au fil des ans. Ce qui indique une bonne gestion.
Depuis le lancement de l'inventaire des bornes, en 2014, une subvention complémentaire de 2000€ par an nous a été allouée par le Département. Cette subvention n'a sur les 3 années passées pu être entièrement consommée en raison de la réduction de nos actions sur le terrain vu le contexte sanitaire :

Fédération
des Associations
Patrimoniales de l'Isère

Musée Dauphinois
30 rue Maurice Gignoux
38000 GRENOBLE
Tel : 06 38 15 98 06
www.fapisere.fr

Fédérer
Aider
Promouvoir
Défendre
Conseiller
Echanger
Assister
Valoriser
Rassembler
Publier

moins d'expositions, de réalisations de panneaux, de supports de communications, etc.
De plus, notons l'arrêt de manifestations d'envergures telles que les Entretiens de la FAPI et les rencontres du patrimoine, qui entrainaient des dépenses importantes que nous n'avons plus depuis au moins 5 ans.
Ce fond roulement permet à la fédération d'être garante de réactivité dans les missions et objectifs à venir.

La ligne « salaires et charges » n'a pas été comprise : Denise Grosjean est rémunéré pour des actions comptables sous couvert d'un contrat en CDI de 10 heures mensuelles. Ce dispositif a été mis en place il y a plusieurs années afin d'aider le trésorier. Aujourd'hui étant trésorière il appartient à la FAPI de se mettre en conformité. Le recrutement d'une aide comptable ou recherche de candidat trésorier sera soumis à l'ordre du jour du prochain CA.

Le prévisionnel, assez semblable aux années précédentes, fut ensuite présenté.

Les projets 2023 ont été listés puis présentés et la parole laissée aux associations présentes qui ont alors pu nous en faire un retour direct.

Des suggestions ont été évoqués comme : l'organisation de visites de chantiers, l'édition de plaques de reconnaissance « FAPI » pour certains sites ayant bénéficiés de notre soutien (critères à réfléchir ?), aide à l'édition d'ouvrages patrimoniaux,

12h15 : Clôture de l'AG.

Les participants inscrits furent ensuite conviés à prendre un repas chaud, préparé par «CECILLON TRAITEUR », de VINAY. Il a été servi de manière conviviale par les administrateurs, en particulier Nadia et Jean-Pascal Crouzet que nous remercions vivement. Cette formule, propice aux échanges, semble avoir été appréciée des participants.

Pour finir cette journée, jean Paul Rey et François Ferrier-Laloé, les deux responsables de l'association SPIA, ont présenté une conférence, fort intéressante et appréciée de tous les participants, sur la pierre de l'Echaillon entrée au patrimoine mondial des pierres, sous l'égide de l'UNESCO en 2022.

La journée s'est achevée avec de nombreux contacts pris entre les associations.

Ingrid CAILLET-ROUSSET
Présidente

Fédération
des Associations
Patrimoniales de l'Isère

Musée Dauphinois
30 rue Maurice Gignoux
38000 GRENOBLE
Tel : 06 38 15 98 06
www.fapisere.fr

Fédérer
Aider
Promouvoir
Défendre
Conseiller
Echanger
Assister
Valoriser
Rassembler
Publier